



La Majore MACKOWIACK, commandant la communauté de brigades de WORMHOUT – BOLLEZEELE tiendra une réunion ayant pour objet « **la participation citoyenne** » **le samedi 4 mai 2024 à 10 heures 00** à la Maison des Associations, chemin de Cassel à ZEGERSCAPPEL.

Cette action remplace « **les voisins vigilants** ». Vous serez informés sur le but de ce dispositif.

Vous êtes intéressés par ce projet alors n'hésitez pas et venez assister à cette réunion.

Quels sont les objectifs ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).